

Annexes au Règlement Intérieur

Conditions Particulières Domaine de l'Écluse



II. - CONDITIONS PARTICULIÈRES

1. SÉCURITÉ

Pour des raisons de sécurité liées à la capacité électrique des hébergements et des branchements électriques sur les emplacements nus, il est strictement interdit de recharger une voiture électrique (Il est possible de recharger les vélos électriques). Les barbecues électriques, planchas ne sont pas autorisés. Tout équipement dépassant 6A n'est pas autorisé.

2. MINEURS

La demande de réservation d'un hébergement ou d'un emplacement, d'un mineur de moins de 18 ans non accompagné de ses parents ou responsable légal doit faire l'objet d'une demande explicite adressée par courrier auprès de la direction par ses parents ou responsable légal. La direction du Domaine de l'Écluse ou son représentant se réservent le droit de refuser l'accès aux hébergements ou aux emplacements aux mineurs de moins de 18 non accompagnés de leurs parents ou responsables légaux.

3. VISITEURS

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, les visiteurs doivent se présenter à l'accueil, prendre connaissance du règlement intérieur et de ses annexes.

La piscine ne fait pas partie des installations accessibles aux visiteurs.

4. ANIMAUX

Les chiens de catégories 1 et 2 ne sont pas autorisés dans l'enceinte du camping.

5. PISCINE

La piscine n'est pas surveillée, les enfants sont sous la responsabilité et la surveillance permanente de leurs responsables. Slips de bain obligatoires, Shorts et bermudas interdits. Interdiction de boire, manger et fumer au bord de la piscine. Jeux gonflables de grande taille, balles ou ballons, sauts, bombes et diverses bousculades sont interdits. Horaires : 10h-20h.

CHARTRE DE BONNE CONDUITE A LA PISCINE

La Piscine est un lieu de loisirs, le bon comportement de chacun y contribue.

Il est interdit d'y courir, se pousser, sauter, faire des bombes et jouer avec des jeux gonflables, jeux de balles petites ou grandes, pour éviter les accidents et ne pas gêner les autres.

Il est interdit d'y manger, fumer, porter des bermudas de bain longs ou mi-longs, ou des chaussures dans l'enceinte de la piscine, pour des raisons d'hygiène.

Les enfants sont obligatoirement accompagnés de leurs parents.

Les jeunes enfants doivent porter des brassards.

Veillez emporter votre serviette et vos affaires, lorsque vous quittez la piscine.

Les chaises longues sont libres d'accès et ne peuvent pas être réservées quand vous quittez la piscine.